|  |  |
| --- | --- |
| **Assemblée des Radiocommunications (AR-15)Genève, 26-30 octobre 2015** |  |
| **UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS** |  |
|  |  |
|  | **Document 1/1001-F** |
| **28 septembre 2015** |
|  |

|  |
| --- |
| Président de la Commission d’études 1 des radiocommunications |
| Rapport DU PRéSIDENT |
| Gestion DU SPECTRE |

# 1 Résumé

La Commission d'études (CE) 1 maintient trois Groupes de travail conformément au § 2 de la Résolution UIT-R 1-6. La Commission d'études et les Groupes de travail 1A et 1C se sont réunis à quatre reprises au cours de la présente période d'études et le Groupe de travail (GT) 1B a tenu cinq réunions.

Pendant la période d'études considérée, la Commission d’études1 a adopté un projet de nouvelle Question et quatre projets de Question révisée, et a proposé la suppression de deux Questions. Les Etats Membres ont approuvé ces mesures. Toujours pendant cette période, la Commission d’études1 a adopté cinq projets de nouvelle Recommandation et vingt projets de Recommandation révisée, et a proposé la suppression de trois Recommandations. Les Etats Membres ont également approuvé ces mesures. La Commission d’études 1 ne soumet pas de projets de Question ou de projets de Recommandation à l'Assemblée des radiocommunications, pour approbation.

Pendant la période d'études considérée, la Commission d'études a approuvé quatorze nouveaux Rapports et treize Rapports révisés.

Dans le cadre de la préparation de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (CMR‑15) et de la seconde session de la Réunion de préparation à la CMR-15 (RPC15‑2), le GT 1B a mené à bien des études et élaboré des projets de texte pour la RPC concernant les Questions 9.1.4 (Rés. **67 (CMR-12)**), 9.1.6 (Rés. **957 (CMR-12)**) et 9.1.7 (Rés. **647(Rév.CMR-12)**) identifiées par la RPC15‑1 au titre du point  9.1 de l'ordre du jour de la CMR-15.

Outre ses activités ponctuelles de liaison avec d'autres groupes ou commissions de l'UIT-R, la Commission d’études 1 continue de collaborer avec d'autres groupes, notamment avec le Secteur du développement de l'UIT, avec lequel elle poursuit les études sur la gestion du spectre, l'élaboration de logiciels et les activités de contrôle des émissions, dans le cadre du Groupe mixte UIT-D/UIT-R sur la Résolution 9 (Rév.CMDT-06), le Secteur de la normalisation de l'UIT, en particulier sur les questions liées à la compatibilité entre les services de radiocommunication et les systèmes de télécommunication à courants porteurs en ligne (CPL), et le Comité international spécial des perturbations radioélectriques (CISPR), avec lequel elle travaille à la limitation du niveau des rayonnements des appareils industriels, scientifiques et médicaux (ISM) pour protéger les services de radiocommunication.

Pendant la période d'études considérée, le GT 1A a élaboré l’édition de 2015 du Manuel de l’UIT – *Application des techniques informatiques à la gestion du spectre radioélectrique (CAT)* et le GT 1B a élaboré l'édition de 2015 du *Manuel de l’UIT sur la gestion nationale du spectre*, qui a été approuvée par la CE 1.

Outre le présent Rapport du Président, la CE 1 présente trois autres contributions à l'Assemblée des radiocommunications, à savoir:

– liste des Recommandations UIT-R de la série SM (Document 1/1002);

– liste des Questions UIT-R confiées à la CE 1 (Document 1/1003);

– proposition sur la suite à donner à onze Résolutions de l'UIT‑R présentant un intérêt particulier pour la Commission d'études 1, et projet de révision de cinq de ces Résolutions (Document 1/1004 et Annexes 1 à 5).

# 2 Programme de travail

Depuis l'Assemblée des radiocommunications de 2012, douze Questions ont été attribuées à la Commission d'études 1 (voir l'Annexe 1 de la Résolution UIT-R 5-5). Pendant la période d'études considérée, la Commission d'études 1 a adopté un projet de nouvelle Question, et quatre autres projets de Question révisée et a proposé la suppression de deux Questions (voir le § 5). Par la suite, les Etats Membres ont approuvé ces mesures.

Les activités de la Commission d'études 1 en vue de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 sont décrites au § 6.

# 3 Structure et responsables

## 3.1 Commission d'études 1

L'Assemblée des radiocommunications de 2012 a nommé un Président et neuf Vice-Présidents de la Commission d'études 1:

Président:

|  |  |
| --- | --- |
| Dr S.Y. PASTUKH | (Fédération de Russie) |

Vice-Présidents:

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| M. N. AL-RASHEDI | (Emirats arabes unis) |
| Dr E. AZZOUZ | (Egypte (République arabe d')) |
| M. R. CHANG | (Chine (République populaire de)) |
| M. C. ELANGMANE | (Gabonaise (République)) |
| M. R. GARCIA DE SOUZA | (Brésil (République fédérative du) |
| Mme L. JEANTY | (Pays-Bas (Royaume des)) |
| M. L. KIBET BORUETT | (Kenya (République du)) |
| Dr H. MAZAR | (Israël (Etat d')) |
| M. V.V. SINGH | (Inde (République de l')) |
| M. D. SWARD | (Canada) |
| M. R. TRAUTMANN | (Allemagne (République fédérale d')) |

## 3.2 Groupes de travail

La CE 1 a maintenu ses trois Groupes de travail pendant la période d'études considérée:

GT 1A – Techniques d'ingénierie du spectre

Président: M. R GARCIA DE SOUZA

Vice-Président: Dr H. MAZAR

 M. R. CHANG

GT 1B – Méthodologies de la gestion du spectre et stratégies économiques

Président: M. N. AL-RASHEDI

Vice-Président: M. R. CHANG

GT 1C – Contrôle du spectre

Président: M. R. TRAUTMANN

Vice-Président: M. M. AL-SAWAFI (Oman (Sultanat d'))

# 4 Réunions tenues pendant la période d'études considérée

Les réunions de la CE 1 et de ses Groupes de travail tenues pendant la période d'études considérée sont indiquées ci-après. Toutes les réunions ont eu lieu à Genève, (Suisse):

 6 au 13 juin 2012 GT 1A, GT 1B et GT 1C

 14 juin 2012 CE 1

 4 au 11 juin 2013 GT 1A, GT 1B et GT 1C

 12 juin 2013 CE 1

 20 au 24 janvier 2014 GT 1B \*

 4 au 11 juin 2014 GT 1A, GT 1B et GT 1C \*\*

 12 juin 2014 CE 1

 3 au 10 juin 2015 GT 1A\*\*\*, GT 1B\*\*\* et GT 1C

 11 et 12 juin 2015 CE 1

\* Dans le cadre de cette réunion, le Groupe du rapporteur du GT 1A chargé de la révision du Manuel CAT s’est réuni du 20 au 22 janvier 2014 et un Atelier de l'UIT sur les aspects de la gestion du spectre relatifs à l’utilisation des espaces blancs par les systèmes de radiocommunication cognitifs a été organisé le 20 janvier 2014 (voir le § 8).

\*\* Dans le cadre de ces réunions, un Atelier de l'UIT sur les dispositifs à courte portée (SRD) et les technologies à ultra large bande (UWB) a été organisé le 3 juin 2014 (voir le § 8).

\*\*\*Les réunions du GT 1A et du GT 1B ont commencé le 4 juin 2015 les réunions des Groupes de Rapporteurs associés se sont tenues le 3 juin 2015.

# 5 Principales activités des Groupes de travail

## 5.1 Activités liées aux Résolutions de l’UIT-R

Pendant la période d’études, la CE 1 a mené des activités concernant les Résolutions suivantes de l’UIT-R.

| **Résolution** | **Titre** | **Etat d'avancement des études menées par CE 1 et documents établis par la CE 1** |
| --- | --- | --- |
| 11-4 | Perfectionnement du système de gestion du spectre pour les pays en développement | – Nouvelle édition du Manuel de l'UIT sur l'application des techniques informatiques à la gestion du spectre radioélectrique– [Recommandation UIT-R SM.1370-2](http://www.itu.int/rec/R-REC-SM.1370/fr) - Directives de conception pour la réalisation des systèmes de gestion automatisée du spectre |
| 22-3 | Amélioration des pratiques et des techniques de gestion nationale du spectre radioélectrique | – [Recommandation UIT-R SM.1047-2](http://www.itu.int/rec/R-REC-SM.1047/fr) - Gestion nationale du spectre– [Recommandation UIT-R SM.1603-2](http://www.itu.int/rec/R-REC-SM.1603/fr) - Redéploiement du spectre en tant que méthode de gestion nationale du spectre– [Rapport UIT-R SM.2012-4](http://www.itu.int/pub/R-REP-SM.2012/fr) - Aspects économiques de la gestion du spectre– Nouvelle édition du Manuel de l’UIT sur la gestion nationale du spectre |
| 23-2 | Extension à l'échelle mondiale du système de contrôle international des émissions | Achevées, sous réserve de l’adjonction de nouvelles administrations dans la Liste VIII (voir également par exemple le [Rapport UIT-R SM.2182](http://www.itu.int/pub/R-REP-SM.2182/fr)) |
| 54-1 | Etudes en vue d'assurer l'harmonisation des dispositifs à courte portée | – [Recommandation UIT-R SM.1896-0](http://www.itu.int/rec/R-REC-SM.1896/fr) -Gammes de fréquences pour une harmonisation mondiale ou régionale des dispositifs de radiocommunication à courte portée.– [Rapport UIT-R SM.2153-5](http://www.itu.int/pub/R-REP-SM.2153/fr) -Paramètres techniques et de fonctionnement des dispositifs SRD et fréquences utilisées– [Rapport UIT-R SM.2255-0](http://www.itu.int/pub/R-REP-SM.2255/fr) - Caractéristiques techniques, normes et bandes de fréquences pour l'exploitation des systèmes d'identification par radiofréquence (RFID) et éventuelles possibilités d'harmonisation.– [Atelier de l'UIT sur les dispositifs SRD et UWB](http://www.itu.int/en/ITU-R/study-groups/workshops/RWP1B-SRD-UWB-14/Pages/default.aspx) organisé le 3 juin 2014 (voir le § 8 du présent rapport)– Groupe de travail par correspondance sur la classification des dispositifs SRD |
| 58 | Etudes sur la mise en oeuvre et l'utilisation des systèmes de radiocommunication cognitifs | – Document de travail en vue d'un avant-projet de nouveau rapport UIT-R SM.[CRS SPECTRUM MANAGEMENT CHALLENGES] - Principes de gestion du spectre, problèmes et enjeux liés à l'accès dynamique aux bandes de fréquences au moyen de systèmes de radiocommunication employant des fonctionnalités cognitives – [Atelier de l'UIT sur les aspects de la gestion du spectre relatifs à l’utilisation des espaces blancs par les systèmes de radiocommunication cognitifs](http://www.itu.int/en/ITU-R/study-groups/workshops/RWP1B-SMWSCRS-14/Pages/default.aspx) organisé le 20 janvier 2014 (voir le § 8 du présent rapport)– [Recommandation UIT-R SM.2039-0](http://www.itu.int/rec/R-REC-SM.2039/fr) - Evolution du contrôle des émissions radioélectriques |

On trouvera dans le Document 1/1004 et ses Annexes 1 à 5 des propositions relatives à la suite à donner aux Résolutions de l’UIT-R présentant un intérêt particulier pour la CE 1, ainsi qu’un projet de révision de cinq de ces Résolutions.

## 5.2 Groupe de travail 1A

(Questions 210-3/1, 221-2/1, 222/1, 236/1, 237/1)

Pendant la période d'études considérée, le GT 1A a présenté un projet de nouvelle Question et un projet de Question révisée à la Commission d'études 1, pour adoption.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Questionet suite donnée | Titre | Circulaire administrative |
| 210-3/1(révisée) | Transmission d'énergie sans fil | CACE/593 |
| 237/1(nouvelle)  | Caractéristiques techniques et opérationnelles des services actifs fonctionnant dans la gamme 275-1 000 GHz | CACE/641 |

Il a aussi présenté à la Commission d’études 1 un projet de nouvelle Recommandation, deux projets de révision d’une Recommandation et le projet de révision de deux autres Recommandations , ainsi que quatre projets de nouveau Rapport, le projet de révision consécutive de l'un de ces Rapports et les projets de révision de deux autres Rapports.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Recommandationet suite donnée | Titre | Circulaire administrative |
| SM.329-12Révisée | Rayonnements non désirés dans le domaine des rayonnements non essentiels | CACE/585 |
| SM.1541-6Revisée deux fois | Rayonnements non désirés dans le domaine des émissions hors bande | CACE/627CACE/750 |
| SM.1879-2Révisée | Incidence des systèmes de télécommunication à courants porteurs en ligne à haut débit sur les systèmes de radiocommunication au-dessous de 470 MHz  | CACE/627 |
| SM.2028-0Nouvelle | Calcul des distances de protection entre systèmes inductifs et services de radiocommunication utilisant les fréquences au-dessous de 30 MHz | CACE/585 |

|  |  |
| --- | --- |
| Rapportet suite donnée | Titre |
| SM.2158-3Révisé | Incidence des systèmes de télécommunication à courants porteurs en ligne sur les systèmes de radiocommunication fonctionnant dans les bandes de fréquences au-dessous de 80 MHz |
| SM.2212-1Révisé | Incidence des systèmes de télécommunication à courants porteurs en ligne sur les systèmes de radiocommunication fonctionnant dans les bandes de fréquences au-dessus de 80 MHz   |
| SM.2269-0Nouveau | Méthodes à utiliser pour établir une relation entre les rayonnements émis par les installations de communication par courants porteurs en ligne et la sortie des modems de communication par courants porteurs en ligne |
| SM.2303-1Nouveau et révisé | Transmission d'énergie sans fil au moyen de techniques autres que la transmission par faisceau radiofréquence |
| SM.2351-0Nouveau | Systèmes de gestion des réseaux électriques intelligents |
| SM.2352-0Nouveau | Évolution technique des services actifs dans la gamme de fréquences 275-3 000 GHz |

Le §  7.1 décrit les activités menées par le GT 1A en ce qui concerne l’édition de 2015 du Manuel de l’UIT sur l'application des techniques informatiques à la gestion du spectre radioélectrique.

## 5.3 Groupe de travail 1B

(Questions 205-2/1, 208-1/1, 216-1/1 et également 210-3/1, une fois que le GT 1A aura fourni les paramètres techniques et opérationnels nécessaires)

Pendant la période d'études considérée, le GT 1B a présenté le projet de révision de trois Questions à la Commission d’études 1 pour adoption et a proposé la suppression d’une Question.

| Questionet suite donnée | Titre | Circulaire administrative |
| --- | --- | --- |
| 205-2/1Révisée | Stratégies à long terme pour l'utilisation du spectre | CACE/751 |
| 208-1/1Révisée | Autres méthodes de gestion nationale du spectre | CACE/751 |
| 216-1/1Révisée | Redéploiement du spectre en tant que méthode de gestion nationale du spectre | CACE/751 |
| 224/1Supprimée | Convergence technique des applications de Terre multimédia interactives fixes mobiles et de radiodiffusion et environnement réglementaire associé | CACE/751 |

Il a aussi présenté à la Commission d'études 1 deux projets de révision d’une Recommandation et le projet de révision de trois autres Recommandations, ainsi que trois projets de révision d’un Rapport, les projets de révision de deux autres Rapports et deux projets de nouveau Rapport.

| Recommandationet suite donnée | Titre | Circulaire administrative |
| --- | --- | --- |
| SM.1047-2Révisée | Gestion nationale du spectre | CACE/585 |
| SM.1370-2Révisée | Directives de conception pour la réalisation des systèmes de gestion automatisée du spectre | CACE/627 |
| SM.1413-3Révisée | Dictionnaire de données des radiocommunications pour la notification et la coordination | CACE/687 |
| SM.1603-2Révisée deux fois | Redéploiement du spectre en tant que méthode de gestion nationale du spectre | CACE/585CACE/687 |

| Rapport et suite donnée | Titre |
| --- | --- |
| SM.2012-4Révisé | Aspects économiques de la gestion du spectre |
| SM.2093-2Révisé | Directives applicables au cadre réglementaire de gestion nationale du spectre |
| SM.2153-5Révisé trois fois | Paramètres techniques et de fonctionnement des dispositifs de radiocommunication à courte portée et fréquences utilisées |
| SM.2255-0Nouveau | Caractéristiques techniques, normes et bandes de fréquences pour l'exploitation des systèmes d'identification par radiofréquence (RFID) et éventuelles possibilités d'harmonisation |
| SM.2353-0Nouveau | Problèmes que pose la gestion du spectre et perspectives qui s'offrent en la matière par suite du passage à la télévision numérique de Terre dans les bandes d'ondes décimétriques |

Le §  7.2 décrit les activités menées par le GT 1B en ce qui concerne l’édition de 2015 du Manuel de l’UIT sur la gestion nationale du spectre.

## 5.4 Groupe de travail 1C

(Questions 232/1, 233-1/1, 235/1)

Pendant la période d'études considérée, le GT 1C a proposé à la Commission d’études 1 la suppression d’une Question.

| Question et suite donnée | Titre | Circulaireadministrative |
| --- | --- | --- |
| 214/1Supprimée | Contrôle des signaux de radiodiffusion numérique | CACE/593 |

Il a aussi présenté quatre projets de nouvelle Recommandation, deux projets de révision de deux Recommandations et le projet de révision de sept autres Recommandations et a proposé la suppression de trois Recommandations à la Commission d'études 1. En outre, il a présenté huit projets de nouveau Rapport, trois projets de révision consécutifs, l'un de ces rapports et le projet de révision de deux autres Rapports à la Commission d'études 1.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Recommandationet suite à donner | Titre | Circulaire administrative |
| SM.575-2Révisée | Protection des stations fixes de contrôle des émissions contre les brouillages causés par des émetteurs voisins ou des émetteurs de forte puissance | CACE/640 |
| SM.1051-3Révisée | Priorité accordée à l'identification et à la suppression des brouillages préjudiciables dans la bande 406-406,1 MHz | CACE/687 |
| SM.1052Supprimée | Identification automatique des stations de radiocommunication | CACE/585 |
| SM.1267Supprimée | Collecte et publication des données de contrôle des émissions visant à faciliter l'attribution de fréquences aux systèmes à satellites géostationnaires | CACE/585 |
| SM.1268-3Révisée | Méthode à utiliser par les stations de contrôle des émissions pour mesurer l'excursion maximale de fréquence des émissions de radiodiffusion MF | CACE/687 |
| SM.1537-1Révisée | Automatisation et intégration de systèmes de contrôle du spectre avec gestion automatisée du spectre | CACE/627 |
| SM.1600-2Révisée deux fois | Identification technique des signaux numériques | CACE/585CACE/750 |
| SM.1752Supprimée | Limites des rayonnements non désirés en espace libre | CACE/585 |
| SM.1753-2Révisée | Méthodes pour mesurer le bruit radioélectrique | CACE/ |
| SM.1837-1Révisée | Procédure d'essai pour mesurer le niveau du point d'interception de troisième ordre (IP3) des récepteurs de contrôle des émissions | CACE/627 |
| SM.1875-2Révisée deux fois | Mesures de la couverture DVB-T et vérification des critères de planification | CACE/627CACE/687 |
| SM.1880-1Révisée | Mesure et évaluation de l'occupation du spectre | CACE/750 |
| SM.2039-0Nouvelle | Evolution du contrôle du spectre | CACE/627 |
| SM.2060-0Nouvelle | Procédure de test pour mesurer la précision des radiogoniomètres | CACE/697 |
| SM.2061-0Nouvelle | Procédure de test pour mesurer l'immunité des radiogoniomètres à la propagation par trajets multiples | CACE/697 |
| SM.2080-0Nouvelle | Précision des informations temporelles dans les données de sortie des récepteurs de contrôle | CACE/750 |

| Rapport et suite donnée | Titre |
| --- | --- |
| SM.2056-1Révisée | Vérification, par aérones, des diagrammes d'antenne des stations de radiodiffusion |
| SM.2211-1Révisée | Comparaison de la méthode de géolocalisation de signal fondée sur la différence entre les instants d'arrivée par rapport à celle fondée sur l'angle d'arrivée |
| SM.2256-0Nouveau | Mesures et évaluation de l'occupation du spectre |
| SM.2257-3Nouveau et révisé trois fois | Gestion et contrôle du spectre lors de grands événements |
| SM.2258-0Nouveau | Aperçu de la détection et de la géolocalisation des sources de brouillage affectant la bande 406,0-406,1 MHz utilisée par les balises d'urgence |
| SM.2270-0Nouveau | Technologie de visualisation des sources radioélectriques pour le contrôle du spectre |
| SM.2304-0Nouveau | Application de l'identification et de l'analyse techniques de signaux numériques spécifiques  |
| SM.2354-0 Nouveau | Autre procédure de mesure de la précision et de l'immunité d'un radiogoniomètre utilisant un simulateur |
| SM.2355-0 Nouveau | Evolution du contrôle des émissions radioélectriques |
| SM.2356-0Nouveau | Procédures à suivre pour la planification et l'optimisation des réseaux utilisés pour le contrôle des émissions dans la gamme des ondes métriques et décimétriques |

# 6 Préparation de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (CMR-15) et de la seconde session de la réunion de préparation à la Conférence (RPC) en vue de la CMR-15

Conformément au § 2.2 de l'Annexe 1 de la Résolution UIT-R 2-6, la première session de la Réunion de préparation à la Conférence en vue de la CMR-15 (RPC15-1) avait permis de désigner le Groupe de travail 1B groupe responsable des Questions 9.1.4, 9.1.6 et 9.1.7 identifiées au titre des points de l’ordre du jour de la CMR-15, afin de de procéder à des études et d’élaborer des projets de texte de la RPC en application des Résolutions **67 (CMR-12)**, **957 (CMR**-**12)** et **647 (Rév.** **CMR‑12)** respectivement.

Le GT 1B a étudié les questions et élaboré les projets de texte de la RPC avant le délai fixé et les a insérés dans le projet de rapport de la RPC. Ces textes ont été examinés durant la seconde session de la RPC et insérés dans le Rapport de la RPC à la CMR-15, moyennant quelques modifications apportées à l’une des options indiquées sous la Question 9.1.7.

# 7 Manuels UIT‑R

La Commission d’études 1 s'occupe de trois Manuels, à savoir le *Manuel sur la gestion nationale du spectre (NSM)*, le *Manuel sur les applications des techniques informatiques à la gestion du spectre radioélectrique (CAT)* et le *Manuel sur le contrôle du spectre radioélectrique.* Pendant la période d’études considérée, le GT 1A et le GT 1B se sont employés à modifier les deux premiersManuels en étroite collaboration avec le GT 1C*.*

## 7.1 Manuel sur les applications des techniques informatiques à la gestion du spectre radioélectrique

En juin 2011, le GT 1A a créé un Groupe du Rapporteur chargé d’établir une version révisée de l’édition de 2005 du Manuel CAT. Les travaux ont été achevés à la réunion de juin 2014 du GT 1A et la nouvelle édition de ce Manuel a été approuvée par la CE 1.

## 7.2 Manuel sur la gestion nationale du spectre

En juin 2011, le GT 1B a créé un Groupe de travail par correspondance, qui a été remplacé, en juin 2012, par un Groupe du Rapporteur chargé d’établir une version révisée de l’édition de 2011 du Manuel NSM. Les travaux ont été achevés à la réunion de juin 2014 du GT 1B et la nouvelle édition de ce Manuel a été approuvée par la CE 1.

## 7.3 Manuel sur le contrôle du spectre radioélectrique

La dernière révision du Manuel sur le contrôle du spectre radioélectrique, approuvée en 2010, est toujours en vigueur.

# 8 Ateliers de l’UIT organisés par la Commission d’études 1

• *Atelier de l'UIT: Aspects de la gestion du spectre relatifs à l’utilisation des espaces blancs par les systèmes de radiocommunication cognitifs (Genève, 20 janvier 2014)*

L’objectif de cet Atelier était de présenter une perspective de haut niveau sur les aspects de la gestion du spectre relatifs à l’utilisation des espaces blancs (WS) par les systèmes de radiocommunication cognitifs (CRS), compte tenu des résultats de l’AR-12 et de la CMR-12 (point 1.19 de l’ordre du jour), et notamment de l’approbation de la Recommandation 76 (CMR-12) et de la Résolution UIT-R 58. Au cours de cet Atelier, les études actuellement effectuées par l’UIT-R dans ce domaine ont été brièvement présentées et des exposés sur les questions possibles indiquées dans le programme ont été présentés (création et responsabilité/tenue à jour de la base de données sur le spectre/de géolocalisation destinée à l'usage des dispositifs WS; régime d’autorisation/d’octroi de licences pour les réseaux WS; iii) protection des services de radiocommunication existants; iv) coordination dans les zones frontalières; v) aspects économiques/approches commerciales, etc.). Des données d'expérience provenant d'études de cas, d’expériences et d’essais, concernant notamment certains aspects réglementaires et les activités régionales, ont également été présentés et ont donné lieu à des échanges de vues fructueux. Des précisions complémentaires sur cet Atelier sont accessibles en ligne à l’adresse: [www.itu.int/go/UIT-R/RWP1B-SMWSCRS-14](http://www.itu.int/go/ITU-R/RWP1B-SMWSCRS-14). L’Atelier a été l’occasion d’engager un débat ouvert sur les questions mentionnées ci-dessus et de procéder à un échange de vues constructif sur les options possibles pour l’avenir. On trouvera un résumé dans le Document [1/INFO/4](http://www.itu.int/md/R12-SG01-INF-0004/fr).

• *Atelier de l’UIT sur les dispositifs à courte portée et les dispositifs à ultra large bande. (3 juin 2014)*

Étant donné qu’il est indispensable d’harmoniser l'utilisation du spectre pour optimiser le rendement et l'efficacité des dispositifs à courte portée (SRD) en vue de leur adoption à l'échelle mondiale, afin de faire face à la croissance explosive et à la multiplication transfrontière des dispositifs de radiocommunication à courte portée (SRD) compte tenu notamment de l’adoption à l’échelle mondiale des dispositifs à ultra large bande (UWB), et pour encourager l’utilisation organisée des techniques disponibles les plus récentes et en tirer pleinement parti, l’objectif de l’Atelier était de mettre en évidence les parties du spectre susceptibles de faire l’objet d’une harmonisation au niveau mondial ou régional, pour faciliter l’adoption, au niveau mondial, des applications SRD et des technologies qui leur sont associées. L’Atelier a été l’occasion de présenter brièvement le cadre UIT-R des études menées sur ces questions (notamment la Résolution UIT-R 54-1), d’examiner l'état d'avancement de l'harmonisation des dispositifs SRD dans le monde, de faire le point des études menées par l’UIT-R, de présenter quelques exemples de dispositifs SRD spécifiques, en vue d’une harmonisation à l’échelle régionale ou mondiale, et de donner un aperçu de l'évolution récente et des nouvelles études entreprises en ce qui concerne les dispositifs UWB et RFID. Les renseignements présentés à l’occasion de l’Atelier ainsi que les points de vue échangés, les observations, les mesures restrictives et les suggestions formulées à l’occasion des débats, qui ont été constructifs, ont été étudiés plus avant dans le cadre du GT 1B, selon les besoins. On trouvera plus de précisions sur cet Atelier en ligne, à l’adresse: [www.itu.int/go/UIT-R/RWP1B-SRD-UWB-14](http://www.itu.int/go/ITU-R/RWP1B-SRD-UWB-14).

# 9 Liaison avec d'autres groupes

Outre les activités normales de liaison avec les Commissions d'études, les Groupes de travail et les autres groupes du Secteur des radiocommunications de l'UIT qu'elle mène de façon ponctuelle, la CE 1 travaille en coopération constante sur différentes questions avec le Secteur du développement des télécommunications, le Secteur de la normalisation des télécommunications, le Comité international spécial des perturbations radioélectriques ainsi qu’avec un certain nombre d’organisations extérieures.

## 9.1 Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT‑D)

Afin de faciliter la gestion du spectre, principalement dans les pays en développement, la Commission d’études 1 continue de coopérer avec la Commission d'études 2 de l'UIT-D (avant la CMDT–14) et la Commission d’études 1 de l’UIT‑D (depuis la CMDT–14) dans le cadre de la Résolution 9 de l'UIT-D «*Participation des pays, en particulier des pays en développement, à la gestion du spectre radioélectrique»,* que la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2014 (CMDT-14) (Dubaï) a révisée.

Au cours de la période d’études considérée, le Groupe mixte UIT-D/UIT-R sur la Résolution 9 a tenu six réunions à Genève, aux dates suivantes:

*(avant la CMDT-14)* 21 septembre 2012, pendant la réunion de la CE 2 de l’UIT-D;

 13 Juin 2013, immédiatement après la réunion de la CE 1 de l’UIT-R;

 19 septembre 2013, pendant la réunion de la CE 2 de l’UIT-D;

*(depuis la CMDT-14)* 18 septembre 2014, pendant la réunion de la CE 1 de l’UIT-D;

 20 avril 2015, à l’occasion des réunions du Groupe du Rapporteur de la CE 1 de l’UIT-D;

 16 septembre 2015, pendant la réunion de la CE 1 de l’UIT-D.

Le président de la CE 1 a été nommé Coprésident du Groupe mixte UIT-D/UIT-R sur la Résolution 9. La CE 1 de l’UIT-R continuera de collaborer activement avec les Commissions d’études de l’UIT‑D, non seulement pour apporter un appui à l’UIT-D, mais aussi pour éviter tout chevauchement des activités entre les deux Secteurs, afin de veiller à ce que le rapport qu’il est prévu de soumettre à la prochaine CMDT sur la Résolution 9 ne soit pas contraire aux Recommandations et Rapports pertinents de l’UIT-R.

## 9.2 Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT‑T)

La Commission d’études 1 continue de coopérer avec différents groupes de l'UIT-T concernant plusieurs questions:

• collaboration avec la Commission d'études 15 de l'UIT-T sur les recommandations concernant le niveau des rayonnements des appareils CPL et de différents systèmes en câble;

• Recommandations relatives aux bandes de fréquences à utiliser pour les réseaux domestiques hertziens;

• questions relatives à la mesure de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques;

• réponse à une demande d'information sur l'incidence des technologies de radiocommunication émanant du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les changements climatiques;

## 9.3 Comité international spécial des perturbations radioélectriques (CISPR)

Par l'intermédiaire de son Rapporteur, M. Ollivier (France), puis de Mme Mendel (Allemagne (République fédérale d')), la Commission d’études 1 continue de collaborer étroitement avec le CISPR sur les limites et les méthodes de mesure des rayonnements des appareils industriels, scientifiques et médicaux (ISM) et sur l’harmonisation des fréquences pour la transmission d'énergie sans fil (TESF). La CE 1 a également travaillé avec le CISPR pour recueillir des données relatives aux caractéristiques des services de radiocommunication qui seront utilisées pour fixer des limites pour les rayonnements des appareils ISM, dans l’optique de l’élaboration de la base de données du CISPR.

# 10 Objectifs pour la période 2016-2019

Conformément au Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-R pour la période 2016-2019, l’une des priorités essentielles du Secteur de l'UIT-R est d’élaborer une réglementation internationale relative à l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites et de la mettre à jour, et d’établir des Recommandations, des rapports et des Manuels de portée mondiale, afin d'optimiser l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites et de les mettre à jour.

Les exigences particulières des nouvelles techniques d’accès au spectre telles que les techniques CRS, les IMT-2020, l’IoT, les communications M2M, les dispositifs RFID, les nanosatellites et les picosatellites posent de nouveaux problèmes sur le plan de l’efficacité de la gestion du spectre, tant au niveau international qu'au niveau national. La gestion du spectre devrait permettre de répondre dans les meilleurs délais aux besoins de spectre des techniques nouvelles, garantir un environnement exempt de brouillage pour les systèmes, existants ou nouveaux, et encourager une utilisation du spectre efficace et innovante.

La CE 1 de l’UIT-R contribuera à cette activité durant la période 2016-2019, en élaborant les nouveaux produits UIT-R demandés par l’AR-15 et la CMR-15, en mettant en évidence de bonnes pratiques et en examinant les Recommandations et Rapports existants de l’UIT-R s’agissant des techniques d’ingénierie du spectre, des méthodes de gestion du spectre et du contrôle des émissions radioélectriques.

En ce qui concerne les techniques d’ingénierie du spectre, les principaux objectifs, durant la période 2016-2019, consisteront à:

– étudier les produits concernant les principes généraux et les méthodes de partage entre services de radiocommunication ou entre stations de radiocommunication;

– étudier les outils permettant d’évaluer les brouillages causés par les systèmes en câble, notamment les effets cumulés et les rayonnements parasites en sortie provenant des bâtiments;

– faire progresser les études sur les systèmes de gestion énergétique des réseaux électriques intelligents;

– achever les études relatives aux systèmes de transmission d'énergie sans fil;

– faire avancer les études sur les caractéristiques techniques et opérationnelles des services actifs fonctionnant dans la gamme 275-1 000 GHz;

– achever les études relatives aux caractéristiques des rayonnements non désirés dans le domaine des émissions hors bande et dans le domaine des rayonnements non essentiels pour les techniques de modulation numérique utilisées dans les systèmes de communication large bande;

– poursuivre les échanges d’informations et de vues entre les parties intéressées des Secteurs de l’UIT-T et de l’UIT-R et d’autres organismes de normalisation sur les questions d’intérêt mutuel, en particulier en ce qui concerne la coexistence des systèmes de télécommunications filaires et des systèmes de communication radioélectrique.

S’agissant des méthodes de gestion du spectre et des stratégies économiques, les travaux se poursuivront conformément aux Résolutions et Questions de l’UIT-R (notamment celles établies pendant la période d’études 2016-2019), et consisteront par exemple à:

– examiner les produits concernant la stratégie de gestion du spectre à long terme;

– concevoir des produits sur des méthodes de régulation du spectre innovantes en matière de partage du spectre entre différents services;

– concevoir des produits sur la mise en œuvre de l’accès dynamique au spectre;

– concevoir des produits relatifs à l’harmonisation des fréquences et à d’autres aspects de la gestion du spectre pour différentes applications radioélectriques (par exemple, dispositifs SRD, RFID, transmission d’énergie sans fil, IoT);

– examiner les produits relatifs aux questions économiques liées au spectre, notamment la fixation de prix pour l'utilisation du spectre, la mise aux enchères de fréquences et le redéploiement du spectre.

Pour ce qui est du contrôle des émissions radioélectriques, les principaux objectifs consisteront à:

– concevoir des produits concernant le contrôle des réseaux à satellite;

– concevoir des produits sur l’identification technique des signaux numériques pour compléter les renseignements figurant dans la Recommandation UIT-R SM.1600 - Identification technique des signaux numériques;

– concevoir des produits sur le contrôle de la zone de service pour les systèmes numériques;

– concevoir des produits sur la précision et la sensibilité radiogoniométriques;

– concevoir des produits sur le stockage des données I/Q.

Au cours de la période 2016–2019, la Commission d’études 1 s’attachera également à poursuivre l’examen des produits UIT-R existants, compte tenu des besoins qui se font jour dans le domaine du contrôle et de l’évolution des systèmes radioélectriques, et s’efforcera en particulier:

– d’examiner les produits relatifs à l’inspection des stations de radiocommunication;

– d’examiner la technique de contrôle pour la mesure de l’occupation du spectre.

En outre, étant donné que les ateliers organisés pendant la période d’études conjointement avec la CE 1 et/ou ses Groupes de travail ont été un succès, la CE 1 et/ou ses Groupes de travail pourront organiser à nouveau des ateliers en vue de faciliter l’échange d’informations sur des questions importantes relevant de la compétence de cette Commission d’études.

# 11 Conclusions

Je tiens à remercier sincèrement les Vice-Présidents de la Commission d'études 1 et les Présidents et Vice-Présidents des Groupes de travail. Je remercie aussi les Rapporteurs, les Groupes de Rapporteur, ou ceux qui ont assumé les fonctions de Président des Groupes de travail par correspondance, ainsi que les membres de ces groupes et les Présidents des Groupes de travail, des Groupes de rédaction ou d’autres sous-groupes pendant les réunions. Nous apprécions tous le soutien constant apporté par le Bureau des radiocommunications et son Département des commissions d'études, en particulier par le Conseiller et le personnel du Secrétariat.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_